



Pendant 4 ans, la CFDT a défendu vos droits

Bilan de mandat 2022-2026

Revalorisation du RIFSEEP

La CFDT a défendu une hausse durable du salaire plutôt qu'une prime ponctuelle.

Résultats obtenus :

- +100 € brut sur 3 ans (2025 - 2027) pour tous les agents,
- création d'une prime socle pour les CDD,
- primes QPV élargies,
- primes tutorat et formation.



PSC - maintien de salaire

Depuis janvier 2025, tous les agents titulaires et contractuels (+6 mois) bénéficient d'une garantie maintien de salaire et invalidité, financée jusqu'à 70 % par l'employeur.



Mutuelle santé

La CFDT a participé activement aux négociations ayant permis d'aboutir à un accord collectif signé par 3 organisations syndicales. Nous avons obtenu :

- plus de budget pour les bas salaires,
- 5 € par enfant sans limite,
- un système plus simple et plus juste,
- des ateliers d'accompagnement pour les agents.



Retraite progressive dès 60 ans

Grâce à la CFDT, il est désormais possible de réduire son temps de travail dès 60 ans tout en préparant progressivement sa retraite.



Pendant ce mandat, la CFDT a porté, négocié et obtenu des avancées concrètes pour les agents. Voici quelques exemples parmi d'autres

Conditions de travail & égalité professionnelle

La CFDT agit pour :

- l'égalité femmes-hommes,
- la lutte contre les discriminations,
- l'amélioration des espaces de pause,
- le télétravail,
- de meilleures conditions de travail.

Souplesse horaire : le dossier avance

La CFDT a remis le sujet sur la table et pousse aujourd'hui pour un véritable accord collectif afin d'améliorer l'équilibre vie pro / vie perso.



CNAS : vigilance et accompagnement

Lors du passage du CASDEC au CNAS, la CFDT a défendu le maintien des avantages des agents et obtenu des accompagnements pour les collègues éloignés du numérique.



Forfait cadre 39 h

La CFDT est restée mobilisée pour garantir des règles claires, équilibrées et protectrices pour les agents concernés.



cfdt@rennesmetropole.fr



02 23 62 24 61

5 rue de Lorraine 35000 Rennes

La Cfdt : la négociation, des propositions, des acquis
Le syndicalisme utile et proche de vous !



**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**
VOTEZ CFDT





Durant ce mandat, vos élus CFDT ont défendu vos droits dans les instances



CAP – CCP – Conseil médical

Les élus CFDT ont accompagné et défendu les agents dans leurs droits, leurs carrières et leurs situations individuelles.



En comité social territorial (CST)

Le CST est l'instance où sont étudiés et négociés les réorganisations de services, les régimes indemnitaires, le temps de travail et les évolutions de rémunération.

Exemple concret : le nouveau règlement addictions

La CFDT a revendiqué :

- la suppression des contrôles collectifs sans signe avéré,
- davantage de prévention et d'accompagnement,
- plus de garanties et de protection pour les agents.

Grâce à notre mobilisation, le règlement a évolué dans un sens plus juste et plus protecteur.

La Formation Spécialisée Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (FSSSCT)

La CFDT agit au quotidien pour améliorer les conditions de travail des agents : sécurité, prévention, locaux, organisation du travail et accompagnement des équipes.

Exemple concret : livret d'accueil sécurité

Nous avons travaillé avec le service prévention :

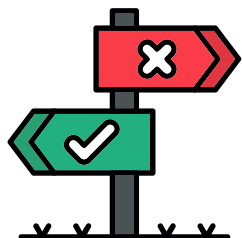
- les contenus
- la forme
- les modes de diffusion

Il traite des grands axes de sécurité applicable à l'ensemble des agentes et agents. En complément, un entretien d'arrivée doit être effectué par l'encadrant de proximité pour traiter des aspects spécifiques au poste.

La CFDT continuera à agir lors du prochain mandat pour :

- ✓ le pouvoir d'achat
- ✓ la fin de carrière
- ✓ la reconnaissance des métiers pénibles (ATSEM, lingères,...)
- ✓ la souplesse horaire
- ✓ l'intégration et l'encadrement de l'IA dans le travail
- ✓ la lutte contre toutes les formes de discriminations
- ✓ l'équilibre vie pro / vie perso
- ✓ la santé et la sécurité au travail
- ✓ l'amélioration des conditions de travail
- ✓ la transition écologique au travail

Avec la CFDT : des résultats concrets pour les agents.



✉ cfdt@rennesmetropole.fr ☎ 02 23 62 24 61

📍 5 rue de Lorraine 35000 Rennes

La Cfdt : la négociation, des propositions, des acquis
Le syndicalisme utile et proche de vous !



**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**
VOTEZ CFDT